



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2024

DEL_2024_25
Secretariat Général
Nomenclature : 5.2.3

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq mars à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 12 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN

SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 26
FEVRIER 2024 -
PROCES-VERBAL -
APPROBATION

Présents : 21

M. ZILIO, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, M. SAEZ, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, M. GABRIEL, Mme GITTON, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. LORANDIN, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, Mme CALERO, M. PADUANO

Représentés(es) : 8

M. VIGLI par M. MARECHAL
Mme BOUCLET par Mme DESFONDS-FARJON
M. RACAMIER par Mme AUTRAN-BLANC
Mme BOUCHÉ par Mme GITTON
Mme PAGES par M. BERNE
M. MARROSU par Mme ARNAUD
Mme BLACHIER-BAIARDI par Mme JOUVE-LAVOLE
M. MICHEL par Mme BOMPARD

Absents(es) :4

M. RAOUX, M. MORAND, Mme FOURNIER, M. DUMAS

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	21	29	25	3	1

RAPPORTEUR : M. ZILIO



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 février 2024,

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 février 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés,

Contre :

Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme CALERO

Abstention(s) :

M. MALAPERT

Pour(s) :

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, M. GABRIEL, Mme BOUCHÉ, Mme GITTON, Mme PAGES, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. MARROSU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M PADUANO

DECIDE

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 février 2024.

Secrétaire de séance ,

Richard LORANDIN

